



Serviès, le 21 septembre 2020.

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes
du Lautrécois - Pays d'Agout
aura lieu le :

**Mardi 29 septembre 2020 à 20 heures 30
à la Maison du Pays à Serviès**

Ordre du jour :

- Urbanisme : Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Damiatte
- Urbanisme : Délibération additionnelle à l'instauration et à la délégation du Droit de Préemption Urbain
- Administration : Composition et désignation des délégués à la Commission d'Appel d'Offres (*annule et remplace la délibération n°2020/42 du 23 juillet 2020*)
- Environnement : Approbation d'une convention d'aménagement d'un emplacement de conteneurs sur la Commune de Fiac
- Economie : Décision de principe de vente d'une emprise foncière à l'auto-école Jacques LAPEYRE sur la ZA Condoumines à Fréjeville
- Ressources humaines : Attribution d'une prime exceptionnelle aux agents des établissements et services publics sociaux et médico-sociaux dans le cadre de l'épidémie de COVID 19
- Ressources humaines : Adhésion au contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux pour la période 2021-2024 - autorisation de signer le contrat, choix des garanties, délégation de gestion au Centre de Gestion

- EHPAD Résidence La Grèze : Décision modificative n°1 de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2020
- Questions diverses

Conformément aux directives liées à la COVID 19, le port du masque sera obligatoire pendant la séance et, afin de faciliter le respect des mesures « barrières », la séance se tiendra en présence d'un public limité comme suit : les représentants de la presse, les agents communautaires nécessaires au bon déroulement de la séance et 10 membres maximum du public.

Le Président,
Thierry BARDOU